

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 juillet 2019

ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 2135)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD115

présenté par
Mme Couillard, rapporteure

ARTICLE 9

À l'alinéa 30, substituer aux mots :

« au service numérique multimodal »

les mots :

« aux services numériques multimodaux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.